**C O N S E I L  G E N E R A L**
**D E S  H A U T S - D E - S E I N E**

**R E P U B L I Q U E  F R A N C A I S E**

**LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE**

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 6 FEVRIER 2009

# DEBAT ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2009

## Intervention de Catherine Margaté

Monsieur le président, chers collègues,

Comme vous l'indiquez en introduction de ce rapport, c'est une séance particulièrement importante qui détermine les grandes lignes budgétaires et reflète la volonté politique de la majorité de ce département. Volonté politique que l'on ne peut évoquer en dehors du contexte national et des décisions gouvernementales.

Vous pointez que « notre pays a été frappé bien involontairement » par la crise, une crise « injuste et importée des Etats-Unis ». Qu'en termes choisis ces choses-là sont dites ! Alors que ce système, que vous vantiez tant, entraîne des millions de citoyens dans les spirales de la crise.

Depuis des années, nous vivons une très grave crise sociale, faite de chômage, de précarité, de bas salaires, et de reculs de tous les droits sociaux. Le système va de crise en crise : sociale, alimentaire, écologique, financière…

Ce qui se passe, aujourd'hui, n'a rien à voir avec une prétendue « dérive » du capitalisme. C'est un aboutissement logique. A force d'orienter tout l'argent possible vers la finance et la spéculation, l'enrichissement sans limite de quelques-uns au détriment de chacun, l'économie réelle est asphyxiée. Et cela finit nécessairement par exploser.

Nicolas Sarkozy prétend combattre la crise et même « refonder » le capitalisme mais la crise s'aggrave de jour en jour. Les vagues de licenciements déferlent. Le pouvoir d'achat dégringole. Des coupes sont opérées dans tous les budgets publics, au nom de la fameuse « Révision Générale des Politiques Publiques » qui n'est qu'un plan d'austérité de plus dont seuls les ménages et les salariés font les fais.

Cette réduction des dépenses publiques affecte de façon considérable les services publics. Alors que 73% des investissements en France sont réalisés par les collectivités territoriales,quelle logique y a-t-il à affaiblir ces collectivités porteuses d'investissement et de services rendus à l'ensemble des populations ? Que dire de l'annonce de la suppression de la taxe professionnelle annoncée hier ? Ce nouveau cadeau aux entreprises aura des conséquences sur l'investissement des collectivités locales. Comment équilibrer le budget des communes, des agglomérations ? Combien de villes vont être en dépôt de bilan ?

Je souhaiterais d'ailleurs, compte tenu des sommes injectées par l'Etat dans le système bancaire, faire part à cette assemblée d'une proposition consistant à exiger l'obtention de prêt zéro ou très avantageux au profit des projets d'investissement des collectivité locales.

Les Conseillers généraux communistes et citoyens ne peuvent s'associer à une démarche qui tend à laisser croire que la crise n'aurait qu'un caractère passager, qu'elle ne serait que le produit du dérèglement d'un système économique et non d'un choix de société et que quelques mesures ciblées suffiraient rapidement à rendre de nouveau vertueux et efficace.

Nous refusons notamment de séparer les solutions à apporter à la crise d'une véritable remise en question des choix politiques aujourd'hui à l'œuvre, que ce soit au plan national comme au plan européen, choix qui ont anticipé et amplifié les effets mêmes de la crise, que ce soit encore au plan départemental.

Depuis un an et demi, toutes les lois et mesures vont dans le même sens : libéraliser l'économie et utiliser l'argent public pour aider les établissements financiers et le patronat. Cela est d'autant plus choquant que de façon symptomatique, aucune des mesures prises n'a visé à améliorer les conditions de travail, à renforcer le pouvoir d'achat – première préoccupation de la majorité de nos concitoyens – ou à favoriser le retour à l'emploi dans des conditions dignes. Ce ne sont pas « les pistes de réflexion » sans aucune mesure concrète de l'allocution de Nicolas Sarkozy qui vont répondre à l'inquiétude et à l'angoisse des Français.

Même les prétendues mesures sociales telles que le RSA ne n'apporte aucune solution à l'explosion de la précarité du travail, aucune perspective pour

l'insertion des personnes les plus fragiles, pour les besoins de formation et d'emplois stables et correctement rémunéré.

« Les caisses sont vides » annonçait, il y a quelques mois, le gouvernement depuis il a trouvé plus de 428 milliards d'euros et décidé d'employer cet argent, l'argent des Français, à renflouer le système qui a produit la crise en secourant d'abord les banques uniquement soucieuses de reconstituer leurs fonds propres et ce, sans contrepartie. Et tandis que nos concitoyens se serrent la ceinture, les entreprises du CAC 40, elles, affichent plus de 90 milliards d'euros de bénéfices dont 40 seront reversés sous forme de dividendes à leurs actionnaires.

De nombreuses voix s'interrogent sur le bien fondé d'un tel plan de relance. C'est ce qu'ont exprimé, haut et fort, le 29 janvier dernier, retraités, travailleurs précaires, demandeurs d'emploi, mais aussi lycéens, étudiants, enseignants ou encore les postiers qui sont venus manifester mercredi et qui sont là encore ce matin. Nous leur renouvelons tout notre soutien.

Et cette puissante journée syndicale unitaire est donc appelée à avoir des suites. Dans le récent sondage CSA, 62% des personnes considèrent que la politique économique du gouvernement ne permettra pas de « lutter efficacement contre la crise » et 61% souhaitent que les syndicats poursuivent la mobilisation.

Il nous est proposé, aujourd'hui, d'accompagner et d'amplifier les mesures présentées par Nicolas Sarkozy mais avec ce plan de relance départemental, il s'agit tout au plus de réaliser en 2009 tout ou partie des investissements prévus pour 2010.

Ce plan ne répond pas à l'urgence de la situation et ne traite pas l'essentiel du problème, c'est-à-dire le pouvoir d'achat des Français, particulièrement des ménages modestes.

Vous annoncez un plan de relance « exemplaire ». C'est, vous dites, « en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement et en augmentant son investissement que le département apportera sa contribution au plan de relance de l'Etat ».

Mais dans les Hauts de Seine comme aux quatre coins de la France, nous assistons à une vague sans précédent de fermetures d'entreprises et de suppressions d'emplois. Combien d'entreprises, dans notre département, sont touchées ? Combien de suppressions d'emplois, de salariés mis au chômage technique ? Combien d'intérimaires sans missions ?

Nous avions émis le vœu, le 19 décembre, que soient évaluées les conséquences de la crise économique de notre département en demandant que le Préfet réunissent les acteurs concernés : chefs d'entreprises, représentants syndicaux, du Conseil général et des services de l'Etat pour étudier les mesures à prendre pour sauvegarder l'emploi dans notre département.

Nous reposons la question, aujourd'hui, car bien que le Chef de l'Etat répète dans les médias qu'il ne saurait y avoir d'aide publique distribuée sans contrepartie, il est manifeste que de grands groupes se servent de la crise pour licencier, mettre au chômage technique, restructurer tout en empochant les aides publiques. Comme il est manifeste que les PME, les artisans doivent souvent faire face au comportement irresponsable des grandes firmes qui sont donneurs d'ordre et des banques qui refusent de prêter.

Que font « les comités de suivi » officiellement chargés de suivre les plans d'aide aux banques ? Quand allons-nous être informés ? Quand les salariés, les organisations syndicales, les élus, vont-ils participer à ces réunions où l'on parle d'argent public ?

Avec ces orientations budgétaires, il nous est donc proposé, malgré les « conséquences » de la crise que vous pointez, des choix départementaux qui reposeront, un fois encore, sur un budget département très confortable.
Comme, depuis de nombreuses années, notre département dispose vraiment de beaucoup d'argent, de ressources plus importantes que n'importe quel autre département.

281 M€ de droits de mutation, même si ce produit a été « fixé prudemment », nous notons que cette somme est exactement la même que celle inscrite l'an passé. Et que s'il y a « contraction » de ces recettes en 2008, elles s'élèvent tout de même à 385,8 M€ ce qui est loin d'être négligeable. Quant à l'encours de la dette, sans avoir eu recours à l'emprunt durant 2008, comme en 2007 et 2006, il est à 154 M€ à la fin de l'année dernière, ce qui laisse de la marge au Département.

Quant aux ressources présentées en faible augmentation qu'il s'agisse des dotations de l'Etat ou des recettes fiscales. Permettez-moi de vous rappeler que vous n'êtes pas étranger à ce contexte très difficile et alarmant des collectivités locales. C'est aussi vrai en ce qui concerne les différents transferts insuffisamment compensés. La commission chargée de l'évaluation et du suivi des transferts ne s'étant réunie qu'une seule fois, nous aimerions donc en savoir un peu plus. Que recouvre notamment le « niveau du montant garanti » du RMI-RMA ?

Vous proposez d'articuler ces orientations autour de deux axes.

D'abord « un effort de solidarité ». Les mesures avancées n'étant que celles auxquelles la loi oblige notre collectivité, nous regrettons que ne soient pas évoqués les nouveaux transferts.

Au RMI, l'APA, la Prestation de compensation du hancicap, s'ajoute la MASP, mesure d'accompagnement social personnalisé pour les personnes anciennement sous tutelle ou curatelle, transférée au département à compter du 1er janvier 2009 sans aucun euro de dotation.

Et c'est le RSA. Alors que le département compte 30 000 Rmistes, il devrait concerner 57 000 personnes bien que les moins de 25 ans ne soient pas concernés. De nouveaux transferts de charges sont en prévision lorsqu'il se confirmera que le financement prévu pour la prestation, même revu dernièrement en hausse, ne suffit pas face à l'ampleur de la crise économique et de ses conséquences sur l'emploi. Qu'en sera-t-il des services sociaux non dotés de moyens nécessaires pour assurer leurs missions et que rien n'est prévu pour l'instant sur l'accompagnement ?
Il y a tout juste un an, lors de ce même débat d'orientations budgétaires, vous vouliez « recentrer » le département sur ses compétences mais cette année encore, l'action sociale, compétence principale du Conseil général n'est pas à la hauteur des inégalités de notre département. Les CVS et leur manque de moyens en personnels ne sont même pas évoquées.

A propos du handicap, faut-il vous rappeler que si le département a, en effet, été l'un des premier à ouvrir une MDPH, cela s'est fait dans la précipitation, sans moyens humains et financiers suffisants entraînant de fait un retard plus que conséquent dans le traitement des dossiers, donc dans l'attribution des

aides et la mise en place de dispositifs. Peut-on espérer que cette année le budget prenne enfin en compte ces besoins ?

Pour les personnes âgées, vous annoncez une augmentation des crédits qui leur sont consacrés. Il s'agit du maintien à domicile, de l'APA ? C'est un peu juste comme orientation. Il est nécessaire que le département remplisse ses obligations légales en participant au financement à une autre hauteur qu'il le fait aujourd'hui pour les dossiers traités par les CCAS et également pour les CLIC ?

Concernant les crèches, il est mentionné la réalisation de 4000 places. Alors que notre département manque toujours cruellement de places, nous souhaiterions en avoir le détail. Il y a dans ce domaine, malgré les règles d'attribution de subvention d'investissement inéquitables, un terrain favorable à l'investissement et pour cela nous reposons la question d'une participation plus importante du conseil général au fonctionnement des crèches.

Deuxième axe, le plan de relance : 100 M€ d'investissement supplémentaires « rendus possibles que grâce à notre faible niveau d'endettement. » Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il y a un manque évident de transparence. Quelle est réellement la part, dans ce plan de relance, prise par de nouveaux projets ? Quelle est celle prise par des dossiers que vous n'avez pas financés l'an dernier malgré leur inscription en autorisation de programme ?

Vous y indiquez les travaux des tramways, les travaux sur les routes départementales. Tout ceci existe depuis déjà longtemps, il serait plutôt rassurant d'apprendre que les financements étaient programmés avant le plan de relance.

Parlant d'enseignement, c'est le troisième rapport d'orientations budgétaires sans aucune allusion au pôle Léonard de Vinci. Malgré le coût exorbitant de ces 50 000 m² entièrement destinés à l'enseignement privé - nous ne le répéterons jamais assez : 214 M€ d'investissement et 172 M€ de fonctionnement depuis 1995 -, ce n'est pas en séance publique que nous évoquerons le pôle mais en commission permanente. Cet établissement pilote ayant été équipé de système de sécurité en fin de commercialisation devenus obsolètes : coût final de l'opération 4 900 000 €. Quand allons-nous mettre fin à ce gâchis de fonds publics ?

Concernant la culture, nous nous étonnons de votre silence dans ce document d'orientation budgétaire. En ces temps de crise, il est plus que jamais nécessaire de permettre et de favoriser l'émancipation des citoyens au travers d'actions culturelles. Nous vous proposons donc d'augmenter l'aide à la création, ainsi qu'aux compagnies.

Pour terminer sur les orientations proposées, il aurait été plus juste de s'orienter vers plus de solidarité en investissement comme en fonctionnement marquant ainsi une volonté politique qui s'exprime dans tous les domaines.

Plus juste que ces 100 millions servent à réduire les inégalités en investissant dans l'aménagement des infrastructures indispensables au développement du département sur tout son territoire et en développant des prestations utiles à tous.

Une bourse pour collégiens, la prise en charge de 50% de la carte Imagin'R comme cela se fait dans tous les autres départements d'Ile-de-Fance, donner la possibilité à chacun des collégiens des Hauts de Seine de bénéficier d'un repas équilibré le midi, à un coût juste et accessible, créeraient du pouvoir d'achat et répondraient à une préoccupation des familles.

Rétablir les bourses d'étude aux lycéens et aux étudiants, maintenir le dispositif voc@tion 92, créer des emplois dans la prévention spécialisée, augmenter le pouvoir d'achat des retraités par un relèvement des plafonds et l'abaissement à 60 ans de la carte améthyste, décider d'une allocation exceptionnelle supplémentaire pour les allocataires du RMI. Voilà d'autres mesures pour un vrai plan de relance départemental.